



RÉUNION DU
TRIBUNAL

ITLOS/2023/RES.3

Le 5 octobre 2023

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-sixième session
Hambourg, 25 septembre – 7 octobre 2023

**Résolution sur la Chambre pour le règlement des
différends relatifs aux fonds marins**

Le Tribunal international du droit de la mer,

Agissant conformément à l'article 35 de son Statut,

1. *Constate* qu'à la séance du 4 octobre 2023, le Tribunal a désigné, avec effet immédiat, les Membres du Tribunal ci-après pour siéger en qualité de membres de la Chambre :

M. le juge Jesus
M. le juge Attard
M. le juge Kulyk
M. le juge Kittichaisaree
M. le juge Kolodkin
Mme la juge Lijnzaad
M. le juge Duan
Mme la juge Brown
Mme la juge Caracciolo
Mme la juge Armas Pfirter
M. le juge Joyini

2. *Constate* que M. le juge Attard a été élu le 4 octobre 2023 Président de la Chambre par les membres de celle-ci ;

3. *Constate* que le mandat de ces membres s'achève le 30 septembre 2026.

Adoptée le 5 octobre 2023.